Bulletin INFOCOM

Cavalier du 3ème Chasseurs d'Afrique
Photographie de Henri CAVAROC - Lyon - Septembre 1914

Amicale des Anciens 3èmes Régiments de Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

n° 49 - octobre 2012

« VIGIL ET AUDAX »

« TANT QU'IL EN RESTERA UN »

Éditorial

Le sort a voulu que je succède à mon père, le colonel (H) Roger BUREAU, comme président de notre amicale. Je voudrais, tout d'abord, saluer officiellement mes plus vifs remerciements pour ces seize années de dévouement qu'il a données à cette amicale.

En effet, en inspirant une dynamique et en provoquant la collaboration de personnes, il a pu moderniser les prestations et moderniser remarquablement la gestion des effectifs, l'administration, la communication autour du bulletin « INFOCOM » et du site internet.

Je salue sa détermination à fédérer nos adhérents. J'en sais quelque chose, puisqu'il a su me convaincre, il y a un an, d'accepter ce poste malgré mes réticences.

N'ayant jamais servi dans l'un de ces deux régiments et n'étant pas ancien combattant, je ne pense pas être le président le plus approprié pour mener l'amicale dans les mois et années à venir ! Ces années où l'avenir, de toutes ces amicales régimentaires, est leurs extinctions les unes après les autres, où notre arme représentée par 13 régiments de cavalerie dont le 1er RCA, régiment de traditions des Chasseurs d'Afrique, sous le signe d'une profonde réorganisation de l'outil de défense et d'une forte réduction de la maquette de l'Arme Blindée.

Il faudrait, que l'amicale soit mieux connue du monde extérieur afin d'en attirer, à terme, quelques uns dans nos rangs. C'est une condition essentielle pour survivre le plus longtemps possible dans la famille de la cavalerie.

Je vous encourage donc à être des « ambassadeurs » de l'esprit cavalier qui est la fierté de tous ceux qui servent ou qui ont servi dans les écoles ou dans les régiments qui s'honorent de la tradition.

En ce début de mandat, je vous remercie pour votre soutien et votre aide pour mener à bien cette responsabilité.

« Par Saint-Georges, vive la cavalerie »

Christian BUREAU
Président

Salle d'honneur du 3ème RCA au Mansourah

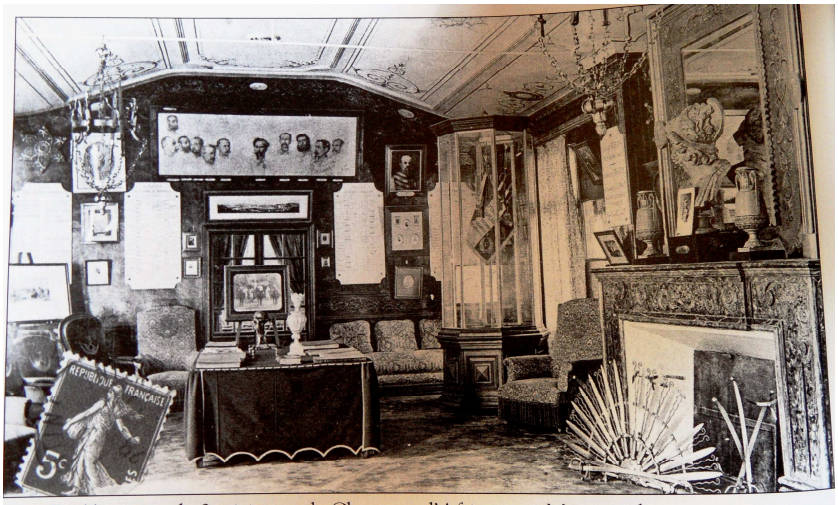

La salle d'honneur du 3e régiment de Chasseurs d'Afrique, au Mansourah.

Photo fournie par Thierry BRISSON

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

Éditorial 2
Rassemblement 2012 à Aubagne 3
CR Rassemblement 4
Association pour l'honneur du colonel ARGOUD 5
Les réserves de l'Armée de terre 6 - 8
FCCA - Floing 2012 9
3ème Brigade mécanisée 10
Jubilé du père Pierre GOSSELET 11 - 12
Les maux de la guerre 12
Désert militaire dans la ZDO 13
Les conseillers militaires de la Présidence de la République 13
Les blessures invisibles 13

HISTOIRES

Bataille d'Aubagne 14 - 15
Débarquements en Normandie et en Provence 16

NEWS AMICALE

In memoriam 17
Nouvel adhérent 17
Jean-Pierre SOISSON 17
Terre Fraternité 17
Remerciements 18
Appel à cotisation 18
Internet 18

Directeur de Publication : Christian BUREAU - 1 rue des Fourmis - 18150 CUFFY - ☎ : 06 69 49 31 27 - ✉: redaction@unabcc.org / **Rédacteur en chef :** Colonel (H) Roger BUREAU - La Closerie B - 5bis rue des Charmettes - 63200 RIOM - ☎: 04 73 63 11 52 - ✉: roger.bureau@dbmail.com / **Assistante de Direction :** Annie VILLE - St Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme - 63100 CLERMONT-Ferrand - ☎: 04 73 37 36 24 ou 📱: 06 64 66 99 64 - ✉: annie.ville266@orange.fr / **Crédit Photos :** Lieutenant-colonel Pierre SOUPLET (UNABCC) - Joseph GUILLAUD - Thierry BRISSON - Christian BUREAU - Membres de l'amicale / **Imprimé par :** COREP - 16 boulevard Lafayette - 63000 CLERMONT-Ferrand - ☎ : 04 73 91 67 98 / **n° ISSN : 1267 - 8554** - Publié en 125 exemplaires

RASSEMBLEMENT 2012 à AUBAGNE

Il s'est tenu à l'hôtel « Le Relais d'Aubagne » à la Martelle ZI des Paluds du mercredi 20 juin matin au vendredi 22 juin. Conseil d'administration et AG le même jour, même lieu, en fin de matinée.

L'après-midi a été consacrée à la visite de la fabrique de santons Di Landro et de leur musée. Nous avons apprécié la présentation qui nous a été faite. Si vous passez par Aubagne n'hésitez pas à vous y rendre.

Le lendemain c'était une journée de plein air et « bio », à la Font de Mai, dans une propriété de la commune. Reçus par Annie BOUSQUET. Dans la pinède, au pied du Garlaban, là où ont été filmés la plupart des grands classiques de Marcel PAGNOL.

Les apéritifs (grand choix, du pastis local (Janot) aux vins de fruits (orange, nèfle, cerise, noix) de fabrication maison (par une grand-mère de 81 ans) ; des beignets de fleurs de courgette succulents, un aïoli (bien sûr !) qui n'avait pas bien pris (les spécialistes comprendront) nous avons pardonné ; fromage et salade. Sorbet maison : abricot, poire, prune ; enfin vins locaux à volonté, blanc, rosé, rouge ; café. Tout cela dans une bonne ambiance. Ambiance provençale, bon enfant, pas de chichi !

Le même jour la matinée était consacrée à un tour dans le centre ville (46 000 habitants) et la visite du « Petit Monde de Marcel PAGNOL » ; c'est une reconstitution panoramique des sites et des personnages décrits par Marcel PAGNOL grâce au talent des santonniers aubagnais. Plus de 200 santons réunis.

L'après-midi quelques uns d'entre nous visitèrent la maison natale de Marcel PAGNOL ; maison de Louis SICARD (1871-1946) ; céramiste, journaliste et poète aubagnais, inventeur en 1895 du motif de la cigale symbole de la Provence.

Le vendredi, le déjeuner a été pris à Puyloubier où nous visitions l'après-midi le Musée des Uniformes de la Légion. Ce déjeuner servi dans la salle d'honneur était digne d'un 3 étoiles (je n'exagère pas).

Le matin nous avons déposé notre gerbe au carré militaire du cimetière de Puyloubier (ce carré est en fait à lui seul un cimetière avec un monument aux Morts et un mur d'honneur sur lequel sont gravés les noms des légionnaires morts pour la France).

Compte-rendu du conseil d'administration

Présents : Thierry BRISSON, Christian BUREAU, Henri GARRIC, Joseph GUILLAUD, Pierre PERRAUD, Annie VILLE et le colonel BUREAU.

À 83 ans bientôt il était temps de passer le relais.
Les difficultés pour trouver cette perle rare, les volontaires ne se précipitant pas au portillon, l'idée m'est venue que Christian, rédacteur en chef de la revue « *Avenir & Traditions* » éditée par l'UNABCC, membre du bureau de cette institution, et déjà bien introduit dans le milieu cavalerie blindée, ferait un excellent président.

Il m'a fallu un déplacement à Cuffy et beaucoup d'arguties pour le convaincre. In fine il accepta d'être président par intérim. C'est ainsi que je pus le proposer et le faire coopter. L'AG qui s'en suivit confirma. Christian devient le 3ème Président de notre Amicale d'Anciens après COLLOMB, BUREAU I, il est 3 B II.

L'ordre du jour de ce CA a été quelque peu bouleversé.
Caisse de secours, nouvelles de Terre Fraternité, Souvenir français, cotisation annuelle etc., l'UNABCC, Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique ont été traités et n'ont pas présenté de problème particulier ou mérité une information particulière.

Certains points ont été mis de côté pour figurer dans un règlement intérieur à venir et à soumettre à l'ensemble des adhérents.

L'Assemblée générale comprenait le même ordre du jour avec un hommage à nos disparus des derniers mois et le bilan comptable présenté par Annie VILLE et qui reçut le quitus.

La matinée étant close par une intervention remarquée du docteur PERRAUD sur sa participation en 1944 à la bataille d'Aubagne en tant que jeune résistant (cf page 14 - 15). Le président complétait cet exposé d'un vécu par ce qu'avait pu vivre dans le même temps dans la ville même de Marseille, en tant que membre de la Défense passive, le jeune BUREAU.

DISTINCTIONS

Annie VILLE : Notre secrétaire générale, trésorière s'est vue attribuer par le Conseil de la Fondation du Bénévolat au titre de la promotion 2012.

Les Palmes du Bénévolat échelon bronze

Le jury était présidé par Madame Monique BERLIOUX, Commandeur de la Légion d'honneur et Grand officier de l'Ordre national du Mérite.

Christian BUREAU : Ses trente années de licences dans le monde des sports mécaniques viennent d'être récompensées par l'attribution de la médaille de la Jeunesse et des Sports, grade bronze, décoration ministérielle en raison de ses activités en :

- Sport automobile	copilote et pilote de rallye (Golf 1 en groupe N et A) chronométreur fédéral (circuits, rallyes et courses de côte nationales et internationales
- Sport motocycliste	promoteur - organisateur du Championnet de France Open-Superbike (circuit Nevers Magny-Cours et Dijon-Prenois) Pilote en circuit (900s Ducati) Médaille de bronze de la Fédération Française de Motocyclisme

Il va sans dire que de nombreuses et chaleureuses félicitations sont déjà parvenues aux récipiendaires.

Colonel (H) Roger BUREAU

Compte-rendu du RASSEMBLEMENT 2012

Salle de réunion de l'hôtel « Relais d'Aubagne » le 20/06)

Conseil d'administration et Assemblée générale, en raison du petit nombre de participants, se sont tenus en même temps les personnes ne faisant pas partie du CA étant en auditeurs ou répondant aux questions qui pouvaient leur être posées.

Présents :
Le conseil d'administration : MM Thierry BRISSON, Henri GARRIC, Joseph GUILLAUD, Pierre PERRAUD, colonel Roger BUREAU président en exercice
Les membres du bureau : Annie VILLE, Christian BUREAU
Excusés : Marguerite Marie BENEZECH, Jean-Pierre MOLINA, Francisque REYNARD

1) Dans un premier temps le président présente l'officialisation de sa décision de laisser la présidence. Il propose l'intérim par Christian BUREAU. Ce dernier se présente sur ses activités et précise son statut national au sein de l'UNABCC. Il donne quelques indications sur les idées qu'il proposera si toutefois l'intérim est accepté. Tous les présents font part de leur sentiment d'accord.

Pierre PERRAUD résume la pensée de chacun en souhaitant que Roger BUREAU accepte d'être président honoraire (titre officiel) (et non d'honneur, ce dernier titre pouvant être conféré à des personnes ne faisant pas partie de l'Amicale mais qui par exemple auraient rendu un service ou fait un don important par sympathie). Roger BUREAU s'occupe des formalités auprès de la sous-préfecture de Riom pour la modification de présidence.

2) Reprise de l'ordre du jour :

- Caisse de secours : Roger BUREAU précise que nous n'avons, cette année encore, reçu aucune demande.
- Il donne quelques explications complémentaires sur Terre Fraternité, CABAT et ADO et les raisons pour lesquelles il a tenu à ce que nous fassions un don au nom de l'Amicale.
- Il confirme notre participation comme chaque année au Souvenir Français le don ayant été porté cette année à 100 €
- Cotisation annuelle : il précise que l'augmentation de cotisation a bien été comprise par chacun
- Cotisation UNABCC : il confirme que nous avons réglé celle-ci.
- Nouvelle fédération : Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

Roger BUREAU explique les raisons de sa réticence à y adhérer. La question est posée aux présents, le sentiment unanime est qu'il faut y entrer. Roger BUREAU précise que ce sera à Christian BUREAU de faire le nécessaire pour cette adhésion.

Les personnes hors du CA ayant assisté aux débats, il reste à rentrer dans les points initialement prévus pour l'AG. On débute par un moment de recueillement en hommage aux disparus 2011 et 2012, et ensuite une pensée affectueuse est dédiée aux personnes empêchées par maladie ou handicap d'assister à notre Rassemblement.

Annie VILLE présente brièvement le bilan comptable et remet à chacun comme chaque année un document détaillé. Après u n tour de table, le bilan a reçu quitus.

Entre-temps Mme ARGOUD nous a rejoints avec son fils Jean-Marie venu dans le but de faire connaître une association (APHCA) qu'il a créée pour l'honneur de son père. Il cherche à susciter des sympathies, trouver des adhérents, regrouper des témoignages pour susciter une recherche historique et rétablir « la vérité ». Il nous remet une fiche détaillée rappelant les bases et le but de cette association. Il nous quitte après son exposé.

De gauche à droite : AG, Font de Mai, fabrique de santons Di Landro

Déjeuner au Relais d'Aubagne

Moment de recueillement après le dépôt de gerbe au carré des Légionnaires cimetière de Puyloubier

Le Bureau de l'**ADIMAD** a organisé beaucoup de cérémonies, dont trois d'hommage à des Chefs de l'**OAS** :
➔ La **première** pour le Colonel **Antoine Argoud,** a eu lieu le 10 juin à Darney dans les Vosges malgré l'opposition du Préfet du coin et l'obstruction de l'évêque de Saint-Dié. Le Tribunal administratif saisi par Jean-Marie Argoud, le fils cadet du Colonel, ayant annulé la décision du préfet, une belle cérémonie s'est déroulée sur la tombe du "Loup des Vosges" avec apposition d'une plaque et dépôt de gerbes. Une messe traditionnaliste avait été célébrée auparavant dans la demeure du Colonel

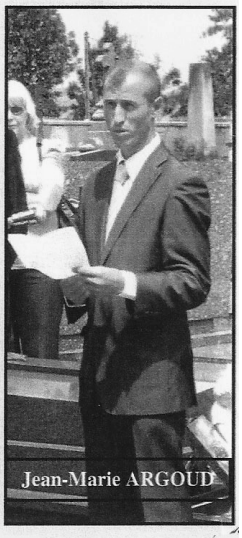
Jean-Marie ARGOUD

Nous avons accueilli Jean-Marie ARGOUD, l'un des fils du colonel Antoine ARGOUD qui comme chacun sait **ou ne sait pas** a été l'un des chefs de l'organisation de l'armée secrète (OAS) vers la fin de la guerre d'Algérie.

L'objectif était de garder l'Algérie à la France alors que l'ALN (armée de libération algérienne était militairement défaite.

Après des péripéties sanglantes, (attentats, mort d'hommes) des 2 côtés, les principaux chefs de l'OAS qui s'étaient rebellés contre le pouvoir furent capturés et condamnés, certains à mort.

Le colonel ARGOUD fut libéré après quelques années de prison et absout.

Décédé il y a quelques années, il a été **l'Officier** de notre régiment. Lieutenant en Tunisie à l'automne 1942 où il se signalait déjà par des faits d'armes ; capitaine commandant lors du débarquement un escadron de reconnaissance toujours au 3ème RCA ; sa campagne de France (Vosges) d'Allemagne et d'Autriche fit de lui l'un des officiers les plus vaillants de la 1ère Armée.

Puis ce fut la guerre d'Algérie où il commanda notre régiment. On ne peut faire l'historique de notre 3ème de Chasseurs d'Afrique sans citer et citer encore cet officier qui restera dans les annales du régiment comme un grand chef.

Le 10 juin dernier à Darney dans les Vosges a eu lieu une cérémonie commémorative dont il est bon de rappeler les péripéties. Le fils du colonel ARGOUD souhaite et œuvre pour réhabiliter la mémoire de son père. Il a créé une association l'APHCA (Association pour l'honneur du colonel ARGOUD).

Nous nous sommes associés à sa démarche.

Source Internet :

« L'objet de cette association est double :
D'effectuer toutes recherches historiques relatives aux périodes pendant lesquelles le colonel ARGOUD a agi en qualité d'acteur et en qualité de témoin de l'histoire au cours de l'ensemble de sa longue et riche carrière militaire, entre 1937 et 1968. … Et de faire notamment respecter les lois d'amnistie et de réparation successives (1964, 1966, 1968, 1982, 2005), en vue de prévenir les atteintes à sa mémoire.

Le but immédiat poursuivi par la création de cette association est, dans un premier temps, de financer les procédures en justice destinées à sinon sanctionner du moins mettre un coup d'arrêt aux atteintes très sérieuses portées par des autorités publiques ou avec leur complicité, à la mémoire du colonel et à son honneur.

Rappelons simplement que le jour de son décès, le 10 juin 2004, les débats ont été interrompus à l'Assemblée Nationale : un hommage public lui a été rendu par M le député Jean-Pierre SOISSONS. « L'armée l'avait surnommé le « Petit Prince » (….) Je voudrais aujourd'hui, en votre nom à tous, avoir une pensée pour le très grand soldat qu'il fut » *Aucune protestation n'a alors été élevée. …*

… Dans le second cas, on interdit une stèle destinée à constituer un lieu de mémoire et de recueillement pour tous ceux qui n' ont pas la chance de pouvoir encore se recueillir sur les dépouilles des leurs, abandonnées ou profanées dans les cimetières d'Algérie où elles ont été laissées. Davantage, on interdit également la simple mention sur cette stèle de la date de décès de personnes en raison de leurs actions dans « l'affaire d'Algérie », et notamment de leur appartenance à l'OAS. La seule évocation de ces personnes par la date de leur mort est ainsi jugée par le Conseil d'État comme une provocation et un trouble à l'ordre public.

Rappelons que l'action du colonel ARGOUD en Algérie n'était ni partisane, ni confessionnelle. À ses côtés à la tête du CNR se trouvaient Jacques SOUSTELLE, fondateur du parti gaulliste le RPF en 1958 et Georges BIDAULT, successeur de Jean MOULIN à la tête du premier CNR en 1943. Leur action a entre autres été financée par la banque ROTHSCHILD et par M. DASSAULT.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à Mme ARGOUD et ses enfants. Coordonnées ci-après : Antoine ARGOUD - 2 place Masaryk - 88260 Darney / - Jean-Marie ARGOUD - 17 traverse de la Serviane - 13012 Marseille
(http://www.colonel-argoud.com/association-pour-lhonneur-du-colonel-argoud/)

Carrière du colonel ARGOUD

Sorti de l'École Polytechnique en 1934, il entre comme officier d'active dans l'Arme Blindée. Lors de la deuxième guerre mondiale, il rallie le général DE GAULLE en 1940. En 1942 il rejoint l'Afrique du Nord comme lieutenant au 3ème RCA, participe à la Campagne de Tunisie.

Il débarqua en Provence en 1944 avec le 3ème Régiment de Chasseurs d'Afrique. Commandant le 2ème escadron d'automitrailleuses (AMM8), le jeune capitaine se distingua lors de la campagne d'Alsace, faisant partie des premiers libérateurs de Carspach avec le commandant Jacques GENTIEN, du 3ème RCA. Après 1945, Antoine ARGOUD approfondit sa formation à l'École de guerre de Saumur, et entre à l'État-major du général DE LATTRE DE TASSIGNY, dont il deviendra conseiller technique pendant trois ans.

Après la révolte algérienne du 1er novembre 1954, où des indépendantistes réalisent plusieurs attentats meurtriers, Antoine ARGOUD forme la Brigade *Javelot* au sein de la 7ème Division Mécanique Rapide.

Suite à ces évènements, Jacques CHEVALLIER, secrétaire d'État à la guerre du gouvernement Pierre MENDÉS FRANCE, le nomme conseiller militaire aux affaires Algériennes. En 1956, il prendra en Algérie le commandement du 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique et sera Chef d'État-major du corps d'armée d'Alger. Pendant la guerre d'Algérie, il fut mêlé au putsch d'Alger du 21 avril 1961, avec les généraux SALAN, JOUHAUX, CHALLE et ZELLER, ce qui freina sans doute sa carrière militaire.

Ardent partisan de l'Algérie Française, il fut dirigeant de l'Organisation Armée Secrète. Arrêté par les services spéciaux français en février 1963 à Munich (Allemagne), il est condamné à la réclusion à perpétuité et libéré en juillet 1968. Il décède le 10 juin 2004.

Les Réserves de l'armée de Terre

5ème escadron (réserve) du 3ème Hussards

La professionnalisation et les réductions de format des armées rendent plus que jamais nécessaire le franchissement d'un seuil dans la constitution d'une réserve, si nécessaire moins nombreuse, mais plus spécialisée, mieux formée et mieux intégrée dans le dispositif militaire. (Extrait du livre blanc - Défense et sécurité nationale 2008).

Au sein d'une armée professionnelle, la réserve, essentiellement composée de volontaires, reste le complément indispensable de l'active. Elle concourt à l'exécution des différentes missions assignées aux forces armées dont elle est partie intégrante.

La réserve militaire se décompose en deux groupes distincts :

La réserve opérationnelle (A) dont la mission est :

* de **renforcer les capacités militaires** sur des missions importantes et nécessitant un savoir technique spécialisé ;
* d'**assurer la relève** sur le territoire national lorsque les forces d'active sont envoyées sur les théâtres extérieurs.

Ces réservistes sont affectés soit au titre de complément individuel, notamment en état-major, soit au sein d'unités de réserve organiques (UIR, USR).

Les effectifs à atteindre pour 2011 sont plus de **28 000 réservistes opérationnels**.

La réserve citoyenne (B) dont la mission principale est :

* d'assurer le **rayonnement** et l'entretien de l'esprit de défense,
* de renforcer le **lien Armée – Natio**n

Ces volontaires, bénévoles, témoins de l'armée de Terre dans le monde civil sont agréés par une autorité militaire pour un projet de rayonnement particulier. Ils servent de relais au commandement pour sensibiliser la société civile sur les questions de défense.

Les effectifs restent à l'initiative du commandement en fonction des intérêts mutuels recherchés.

S'engager autrement

Parmi d'autres formes d'engagement, être réserviste de l'armée de Terre manifeste un haut degré de citoyenneté. C'est le choix de concilier activité professionnelle, vie familiale et défense de la France.

Servir son pays et ses concitoyens

- S'entraîner à combattre par les armes. Contribuer à la sécurité générale (exemple la lutte anti-terroriste).
- Porter secours aux populations en cas de calamités naturelles ou d'événements graves.
- Participer à des missions à l'étranger (aide humanitaire, maintien de la paix).

Développer ses capacités et sa personnalité

- Développer le sens de l'effort au sein d'une équipe soudée
- Acquérir anticipation, rigueur dans l'exécution et maitrise du stress.
- Diversifier sa formation et son expérience.
- Changer son quotidien.

A) CONDITIONS D'ACCÈS

Qui ?

Pour être admis dans la réserve, il faut :
- être de nationalité française ou ancien militaire engagé à titre étranger volontaire pour servir comme réserviste dans la légion étrangère ;
- être âgé de dix-sept ans au moins ;
- être en règle au regard des obligations du service national ;
- ne pas avoir été condamné soit à la perte des droits civiques ou à l'interdiction d'exercer un emploi public, soit à une peine criminelle, soit à la destitution ou à la perte du grade

Le réserviste doit en outre posséder l'ensemble des aptitudes requises pour servir dans la réserve opérationnelle.

Où ?

- Auprès de la cellule de recrutement d'un régiment de votre choix,
- Auprès d'un Centre d'information et de recrutement des Forces Armées (CIRFA)

Comment ?

En signant un engagement à Servir dans la Réserve (ESR).
Cet ESR précise le nombre de jours d'activité annuelle défini de façon contractuelle entre le volontaire et la formation d'emploi.

- Ils sont compris légalement entre 5 et 30 jours par an, jusqu'à 210 jours dans certaines conditions ;
- Dans la pratique un minimum de 15 à 30 jours par an d'activité militaire est requis.

Le statut est celui de militaire pendant les périodes de service. Les volontaires peuvent partir en opération extérieure. Les activités militaires ne sont pas contraignantes dans le cadre de la vie professionnelle.

Une autorisation d'absence de 5 jours par an, au titre de l'activité militaire est la règle. Au-delà des 5 jours, l'employeur devra donner son accord.

Le parcours initial ... - Militaire du rang / - Sous-officier / - Officier

La formation a pour but, d'une part, de faire acquérir au réserviste les fondamentaux militaires et les compétences nécessaires pour tenir un poste de son niveau, et d'autre part, de l'inscrire dans un parcours qui lui permette de progresser et de servir dans des emplois valorisants.

À l'exception du cas particulier du « recrutement direct officier », la formation du réserviste débute par la formation militaire initiale du réserviste (FMIR). C'est au cours de cette formation que sont sélectionnés les futurs sous-officiers et officiers de réserve, parmi les volontaires titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme universitaire. Leur sélection s'effectue en fonction du potentiel décelé, du niveau général, mais aussi de la manière de servir et des résultats obtenus au terme des cycles de formation sous-officiers et officiers qui leur seront proposés.

Statut du personnel de réserve

Garantie sociales : Pendant son activité dans la réserve, le personnel de réserve est maintenu dans le régime de la Sécurité sociale qu'il détient dans le civil ; mais il bénéficie toutefois des soins gratuits militaires et des mesures prévues par le Code des pensions militaires d'invalidité.

Nombre de jours d'activité : Les réservistes qui exercent une activité au titre de la réserve opérationnelle dans le cadre de leur contrat ou d'un rappel ont la qualité de militaire. Ils sont soumis au règlement de discipline générale et bénéficient du droit à solde et indemnités.

Les volontaires de la réserve opérationnelle souscrivent un contrat d'engagement à servir dans la réserve (ESR) en fonction des besoins de l'armée de Terre. Les termes du contrat ESR précisent notamment sa durée de validité (de 1 à 5 ans) renouvelable) et le taux annuel d'activité. A titre indicatif celui-ci est de l'ordre de 25 jours par an dans l'armée de Terre.

Néanmoins dans le cadre d'un engagement en opérations extérieures, le nombre de jours d'activité dans la réserve opérationnelle peut atteindre 210 jours.

Relations entre le personnel de réserve et les employeurs civils : Les droits du réserviste, comme ceux de l'employeur, sont garantis par la loi. Notamment, les activités opérationnelles correspondantes ne peuvent porter préjudice à la vie professionnelle et sociale du réserviste.

De plus, en ce qui concerne les réservistes opérationnels : Ils ont la garantie d'une rémunération, d'une protection sociale et du maintien dans leur emploi civil à l'issue de leurs activités militaires. Les périodes d'activité militaires préservent les droits sociaux dans l'entreprise (avancement, primes, congés, prestations sociales).

Le réserviste bénéficie d'une autorisation d'absence de 5 jours ouvré par an, au titre de ses activités militaires. Au delà de 5 jours l'employeur doit donner son accord.

Rémunération : Le personnel de réserve bénéficie, pour les activités effectuées, de la même solde et des accessoires qui s'y rattachent que les militaires professionnels de même grade. Les mêmes principes s'appliquent pour les frais de déplacement. Les réservistes bénéficient d'un bon de transport ferroviaire qui ne nécessite aucune avance. La rémunération s'opère pour chaque journée passée au sein de l'unité.

- Rémunération initiale d'un soldat de la réserve : 40,00 €/jour de service.
- Rémunération initiale d'un sous-officier de la réserve : 50,00 €/jour de service.
- Rémunération initiale d'un officier de la réserve : 80,00 €/jour de service.

La rémunération évolue avec le grade et l'ancienneté.

Les métiers de la Réserve Opérationnelle : La réserve opérationnelle offre une grande diversité de métiers à plusieurs niveaux de responsabilité :
- Les militaires du rang sont combattants, mais aussi conducteurs, secrétaires, mécaniciens ou cuisiniers…
- Les sous-officiers exercent des responsabilités d'encadrement (10 à 30 personnes) de gestion ou d'administration.
- Les officiers exercent des commandements, des tâches de conception ou des spécialités de haut niveau (juristes, linguistes…).

Ces métiers s'exercent

En unité de réserve : Ces unités (100 à 150 personnes) sont intégrées aux régiments et commandées par un capitaine de réserve. On distingue :
- Les **unités d'intervention** (UIR) aptes à des missions de combat, mais aussi à des missions de défense civile ;
- Les **unités spécialisées** (USR) dans des missions de transport, de circulation ou de travaux du génie.

Comme complément individuel au sein de tous les régiments, états-majors, écoles ou organismes de soutien, pour :
- Assurer la continuité du commandement ou des fonctions techniques ;
- Activer périodiquement ou selon le besoin des postes non pourvus en permanence ;
- Répondre aux besoins dans certaines spécialités rares ou déficitaires, notamment des spécialités civiles nécessaires sur les théâtres d'opération dans le cadre des actions civilo-militaires.

Réservistes en unité ou en État-major
La réserve opérationnelle propose des postes dans deux cadres particuliers :
- Les unités de combat
- Les États-majors

Les Unités de Réserve

Les Unités d'intervention : Que ce soit une batterie d'artilleurs, un escadron de Cuirassiers ou une compagnie d'infanterie mécanisée, la mission et les compétences militaires demandées restent toujours les mêmes : - La Défense opérationnelle du territoire - Un savoir faire commun à tous les militaires de l'armée de Terre.

- Les Unités spécialisées Pour les armes du Train et du Génie il existe des unités de réservistes qui participent directement à la mission de l'arme :

5ème escadron (réserve) du 1er Hussards Parachutiste

- Les escadrons de réservistes du Train ont une mission de soutien logistique (transport en camion, logistique, circulation routière etc. ..)
- Les compagnies de réservistes du Génie ont les mêmes missions que les compagnies professionnelles en ce qui concerne la conduite de chantier de construction ou d'aménagement.

Les État-major : Loin du terrain et des rigueurs de l'entrainement militaire, les affectations en État-major sont ouverts aux réservistes :

- Linguistes, informaticiens, logisticiens, ou spécialistes dans un autre domaine utile à l'armée.
- Les officiers rédacteurs ayant généralement déjà effectué une partie de leur carrière de réserviste en unité de combat.

B) La Réserve Citoyenne

« Entretenir l'esprit de défense » « Renforcer le lien entre la Nation et ses forces » article 19 de la loi du 22 octobre 1998

Insignes de :
Armée de Terre, Gendarmerie Nationale, Armée de l'Air et Marine Nationale

Réserve citoyenne

Le réserviste citoyen est souvent un homme de réseau qui met sa position sociale au service du lien armée-nation. Placés sous la responsabilité d'une autorité militaire, les réservistes citoyens sont bénévoles. Ils sont souvent d'origine civile mais peuvent aussi venir de la réserve opérationnelle ou de l'armée active. S'ils viennent du civil, ils ne portent pas d'uniforme, à l'exception de la MARINE admise a le porter, il leur est attribué un grade honorifique. Ils sont éligibles à certaines décorations.

Les réservistes citoyens œuvrent dans des activités qui sont définies ou agréées par l'autorité militaire. Le champ d'action de la réserve citoyenne est essentiellement axé sur la communication, le devoir de mémoire, la promotion de la défense et des forces armées.

En 2003, le cabinet du Ministre a créé une catégorie particulière de réservistes citoyens, les *Réservistes Locaux à la Jeunesse et à la Citoyenneté* (RLJC). Ces réservistes ont contribué à des opérations d'intégration (opération 105 permis encore en cours et permettant à des jeunes en difficulté de passer leur permis de conduire et d'avoir un emploi en échange d'un parcours citoyen : préparation militaire et contribution bénévole au fonctionnement d'une association). L'action des RLJC, bien que parfois assez éloignée des activités militaires est un exemple des contributions de la réserve citoyenne dans le cadre du renforcement des liens entre le monde de la défense et la société civile.

En 2007, on compte, toutes armées et formations rattachées confondues, plus de 14 000 réservistes citoyens reconnus.

La défense est l'affaire de tous. Les armées ne seront en mesure d'accomplir pleinement leur rôle que si les enjeux sont bien perçus par l'ensemble des citoyens. Face aux menaces, notamment celles de type terroriste, qui, au-delà de l'agression elle-même, cherchent à annihiler la volonté, l'action militaire n'est efficace que si la société dans son ensemble est animée par l'esprit de défense.

Réserve de rayonnement, la réserve citoyenne répond au besoin d'enracinement de l'armée de terre professionnelle dans la société civile, en complément de la réserve opérationnelle, qui y contribue naturellement du fait de sa double appartenance au monde militaire et civil.

Outre son objet, fixé par la loi, la réserve citoyenne se caractérise par la nature "relationnelle" de son action et le régime de bénévolat sous lequel elle s'exerce.

La réserve citoyenne regroupe des volontaires issus directement de la société civile ou bien des réservistes ayant quitté la réserve opérationnelle, voire d'anciens militaires d'active, qui sont agréés par l'autorité militaire pour leur capacité à prolonger les actions de communications, notamment au profit de l'armée de terre en ce qui nous concerne.

Cette action de relais s'exerce dans plusieurs directions, et particulièrement :

- vers les collectivités locales, en particulier les correspondants défense des municipalités,
- vers le monde de l'éducation, pour soutenir notamment l'enseignement de défense, première étape du parcours citoyens prévu par la loi,
- vers le monde du travail et de l'entreprise, vers la jeunesse par le biais des réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté.

L'appartenance à la réserve citoyenne est concrétisée par un agrément auprès d'une autorité militaire qui définit notamment la nature et la charge des actions à mener.

Christian BUREAU
Sources : Défense.gouv.

Insigne de la réserve citoyenne de l'armée de terre : commandant et adjudant-chef

Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

Floing 2012

Un Conseil d'administration de la FCCA s'est déroulé le 21 septembre à la veille de la commémoration des charges de Floing. L'ordre du jour étant particulièrement important constate son évolution positive depuis un an. À ce jour, seulement une amicale de Chasseurs manque à l'appel mais celle-ci devrait rejoindre prochainement et concernant les amicales de Chasseurs d'Afrique, seul le 1er RCA reste à l'écart. Les trois autres dont notre amicale rejoignent d'ici fin 2012 et début 2013.

Actuellement votre président fait parti du Conseil d'administration de la FCCA.

Le 22 septembre dernier s'est donc déroulé la commémoration des Chasseurs d'Afrique et Thierry BRISSON, membre du bureau de notre amicale nous représentait. À 8.30, un accueil café à la mairie suivi de l'office religieux (église Saint-Rémi en mémoire de tous les Chasseurs et Chasseurs d'Afrique, un dépôts de gerbe : sur les tombes des combattants de 1870 et à la statue du général Margueritte. La cérémonie commémorative au mémorial des Chasseurs d'Afrique avec la participation d'un détachement et de l'étendard du 1er RCA. À l'issue de cette commémoration, un vin d'honneur et le déjeuner de cohésion.

De nombreuses personnalités civiles et militaires étaient présentes pour l'occasion : Colonel COLLOT, chef de corps du 1er RCA, le chef de corps du 4ème RCh représenté par le capitaine Ludovic VERHOLLE, officier traditions du régiment, venu en compagnie du président des cavaliers des Cimes, le lieutenant-colonel JEANNYLE, Le général de corps d'armée D'ANSELME, président de l'UNABCC, le lieutenant-colonel Roland CANIVENQ, délégué général pour les Ardennes du Souvenir Français, M. CHÉNAFF, sous-préfet de Sedan, M. WARSMANN, député, M. LAMENIE, sénateur, Mme LOUIS, conseillère régionale et Mme MEURIE, maire de Floing.

Office religieux, église Saint-Rémi

Dépôt de gerbes sur les tombes des combattants 1870

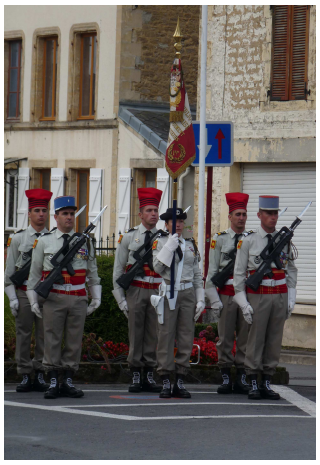

Allocution du général POSTEC, président de la FCCA

Porte-étendard et sa garde du 1er RCA

Étendard du 1er RCA

Mme MEURIE, le colonel COLLOT et le général POSTEC

Déjeuner de cohésion

Christian BUREAU
Photos : Thierry BRISSON

Journées du patrimoine : les 15 et 16 septembre 2012

Dans le cadre de ces journées, l'hôtel de l'État-major de Clermont-Ferrand a exceptionnellement ouvert ses portes au public. Notre secrétaire générale y est allée et a pu apprécier les commentaires détaillés donnés par les personnels militaires guidant les visiteurs. Elle a eu le plaisir de faire la connaissance de l'OCI (officier communication information) le capitaine Nadia FILHOS, avec qui nous sommes régulièrement en contact à laquelle elle s'est présentée et qui a eu un mot aimable pour le colonel BUREAU et pour notre nouveau président.

La visite comportait le grand hall d'accueil où était exposé tout ce qui concerne la 3ème Brigade Mécanisée, puis la salle d'honneur où l'OCI détailla tous les points de l'histoire de la Brigade et les illustra par l'explication et l'origine des pièces exposées venant tous de dons dont l'un particulièrement émouvant celui fait par la famille du général DE MONSABERT : sa tenue et divers objets lui ayant appartenus et enfin le bureau du général qui fut en son temps celui du général DE LATTRE DE TASSIGNY.

Cette année 2012 les Champs-Élysées ont vu défiler 3 unités de la Brigade MONSABERT (3ème brigade mécanisée, Base de Défense de Clermont-Ferrand) ce sont le 92ème RI (les Gaulois), le 1er RIMA (unité de l'arme blindée cavalerie*) et la CCT (compagnie de commandement et de transmission).

**il s'agit d'1 section du 3ème escadron du 1er RIMA commandée par le lieutenant HELLEGOUARCH à bord de 12 Land Rover ; unité d'intervention déployée dans le cadre du plan Vigipirate.*

L'EEI (escadron d'éclairage et d'intervention) s'est entraîné avec la 4ème Cie du 92ème RI sur des parcours d'observation et des ateliers techniques en terrain libre (Haute-Loire).

Colonel (H) Roger BUREAU

Conférence sur la 3ème DIA : le 19 septembre 2012

L'Union Nationale de l'Arme Blindée Chars, représentée par le lieutenant-colonel Pierre SOUPLET, délégué régional, en partenariat avec la 3ème Brigade Mécanisée ont organisée une conférence sur l'épopée de la 3ème DIA ancêtre de notre 3ème BM aux ordres du général BARRERA. Cette conférence s'est déroulée au quartier Desaix où est stationné le 92ème RI, depuis plusieurs décennies.

Cette épopée a été présentée par Paul GAUJAC, historien et ancien directeur du service historique des armées. Plusieurs centaines de personnes présentes à cette occasion ont bénéficiées de l'histoire de cette division.

Pour mémoire : La 3ème division d'infanterie algérienne (3ème DIA) était une division d'infanterie de l'armée d'Afrique qui participa à la Seconde Guerre mondiale.

Formée suite à la libération de l'Afrique du Nord française, elle s'illustre particulièrement en Italie en 1944 au sein du corps expéditionnaire français du général JUIN, en Provence, lors des libérations de Toulon et Marseille, dans les Vosges, lors des difficiles combats pour la libération de Basse-sur-le-Rupt et Cornimont, et en Alsace au sein de la 1ère armée française du général DE LATTRE DE TASSIGNY.

Considérée par les généraux DE MONSABERT et JUIN comme la « digne héritière » de la légion romaine d'Afrique du Nord, la IIIème Augusta, la 3ème DIA était aussi appelée « *Division des Trois Croissants* » car elle avait pour ossature 3 régiments de Tirailleurs : le 3ème RTA, le 4ème RTT et le 7ème RTA et 2 régiments blindées : le 3ème RSA et le 7ème RCA.

La 3ème DIA est la division française la plus décorée de la Seconde Guerre mondiale et tous ses régiments ont obtenu une fourragère. Son héritière est la 3ème brigade mécanisée.

Paul GAUJAC et le général BARRERA

1er Régiment d'Infanterie de Marine (Angoulême)
126ème Régiment d'Infanterie (Brive-la-Gaillarde)
92ème Régiment d'Infanterie (Clermont-Ferrand)
68ème Régiment d'Artillerie d'Afrique (La Valbonne)
31ème Régiment du Génie (Castelsarrasin)

Soit 7 000 hommes

Christian BUREAU

JUBILÉ DU PÈRE PIERRE GOSSELET

(Documents et photo que le lieutenant-colonel Bernard MERIC DE BELLEFON nous a fait parvenir)

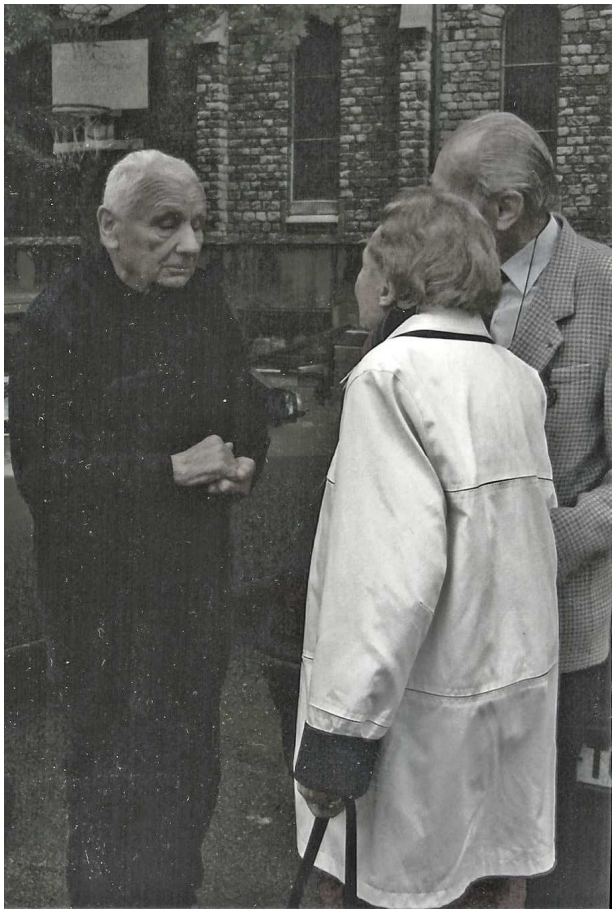

Le lieutenant-colonel DE BELLEFON et son épouse saluent le Père à sa sortie de la cérémonie du Jubilé.

En 2001 notre camarade Pierre GOSSELET, ancien de l'escadron BRISSON, avait célébré son cinquantenaire sacerdotal, prenant sa « retraite » d'aumônier des bateliers à Reims – il avait rédigé à l'époque une « Prière qui peut être dite à n'importe quel âge… » dont le texte avait été publié dans l'Infocom de l'époque.

Dimanche dernier 13 mai, Pierre GOSSELET a célébré ses soixante ans de sacerdoce à l'église Saint Benoit de Reims en présence des paroissiens qu'il continuait d'assister bénévolement, malgré son âge (88 ans) et sa santé légèrement déclinante.

Avec mon épouse, j'ai eu la joie d'assister à cette messe et d'y représenter l'amicale du 3ème RCA auquel Pierre GOSSELET appartenait depuis 1943 et dont il était un des membres les plus fidèles.

Je pense que ses anciens camarades, pour lesquels m'a-t-il dit il prie régulièrement, apprécieront la prière qu'il a prononcée à cette occasion, lors de l'office qu'il a présidé, et qu'il m'a demandé de vous transmettre.

Colonel Bernard DE BELLEFON

à DIEU, au Ciel

Cher Jésus,

Comme il y a dix ans, à l'occasion de mes cinquante ans de sacerdoce, je veux m'adresser en ce jour à notre Père du ciel.

Evidemment, vous avez le droit d'écouter ce que je vais lui dire.

Père, Seigneur, tu nous as dit, par la bouche du psalmiste « le nombre de nos années atteint au total soixante-dix ans, quatre-vingt pour les plus robustes ».

80, tu sais bien, Seigneur, que j'ai dépassé largement cette barre.

Alors, dois-je dire, comme ton ami Siméon « Seigneur, laisse maintenant ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole »

C'est alors que m'est revenu en mémoire cette autre parole de ton prophète Isaïe « Ce sera mourir jeune que mourir à 100 ans, n'atteindre pas 100 ans sera comme une malédiction »

Alors je me suis dit :

S'il faut aller au cimetière, je prendrai le chemin le plus long.

Je ferai la tombe buissonnière,

Je quitterai la vie à reculons.

Tant pis si les croque-morts me grondent. Tant pis s'ils me croient fou à lier. Je veux partir pour l'autre monde par le chemin des écoliers.

Tu te souviens, Seigneur, il y a dix ans, je t'ai présenté le tricot de ma vie, fait avec les laines que tu m'avais données,

Noire comme les peines,

Verte comme l'espérance,

Rouge comme l'amitié rencontrée,

Blanche comme j'aurais aimé avoir toujours le cœur.

Il y a eu aussi des mailles qui ont sauté mais que, dans ta miséricorde, tu as si bien réparées.

Et alors, je t'avais demandé ce que je pouvais faire de plus ? Et tu m'as répondu : « Tu peux toujours ajouter quelques fioritures »

C'est ce que j'ai essayé de faire, en t'aimant davantage, ainsi que tous mes frères.

Et aujourd'hui, me voici encore devant toi. Que faire de plus ? C'est alors que je me suis souvenu qu'au moment de Noël, quand on achète quelque chose, on vous demande « c'est pour un cadeau ? Oui ». Alors on l'empaquète d'un beau papier doré.

Papier doré qui symbolise l'Amour.

A ce sujet, je me souviens de cette gamine qui possédait une poupée bien abîmée par les ans, sale, un œil en moins, une main cassée. – Un adulte passant lui dit « vraiment ta poupée n'est pas belle » Alors la gamine prend sa poupée, l'embrasse fortement et dit : « maintenant, elle est belle ! » Oui, belle par l'amour donné.

Quand je ne pourrai plus qu'aller de mon lit à mon fauteuil et de mon fauteuil à mon lit, je pourrai toujours te dire et redire : « je t'aime, je t'aime ». Je pourrai encore embellir le monde.

En avançant vers la fin de sa vie, l'homme extérieur décroît, l'homme intérieur croît.

Ah oui, Seigneur, avec Toi, la vie est toujours belle.

Je pourrai alors, comme ton ami Simon. Tu sais bien Seigneur, ce vieux bonhomme, tout voûté qui, dans la vieille église du village, chaque jour, sur le coup de midi, entrait, mais il n'y restait pas longtemps, et il n'aurait jamais manqué ce rendez-vous.

La sacristine qui habitait sur la place, le voyait entrer et sortir presque aussitôt.

Inquiète, elle avertit monsieur le curé.

Intrigué, il décida de se poster derrière une colonne et d'observer.

Notre Simon entrait, allait jusque devant l'autel, faisait une génuflexion et s'en retournait.

Plusieurs jours de suite, le curé observa le même rite.

Il interpella enfin le mystérieux visiteur : « que faisais-tu là ? – Je viens faire ma prière, monsieur le curé. Elle n'est pas très longue – je sais. Je ne suis capable de mieux.

Tu n'as même pas le temps de dire un « ave Maria ? » !!!...

Oh non, je dis simplement : « bonjour, Jésus, c'est Simon »....

Un jour, on ne vit plus Simon. Sa vieillesse gagnait du terrain. On l'avait emmené dans une maison de retraite. Là, il était bien soigné, mais personne ne venait le voir. Pourtant il avait l'air heureux, surtout vers midi. A cette heure-là, chaque jour, son visage rayonnait. Sans doute, s'agenouillait-il dans l'église de son cœur et redisait-il la même prière : « Bonjour Jésus, c'est Simon » !

C'était un dimanche. Midi approchait, Simon était endormi sur son lit. Au milieu du sommeil, il se mit à sourire. Il rêvait. Il vit quelqu'un de beau, de lumineux s'approcher de lui. Lentement, paisiblement – le regard plein d'amitié. Et puis, d'un geste de la main, cet inconnu le salua et lui dit : « Bonjour Simon, c'est Jésus »...

Calmement, paisiblement, j'attends le jour où tu viendras me saluer et dire : « Bonjour Pierre, c'est Jésus » !...

Alors, je comprendrai.

Père Pierre GOSSELET

« Je ne sais quels vœux ont doit prononcer à l'occasion d'un jubilé de prêtre, je ne sais comment on doit s'adresser à lui mais je sais ce que doivent penser et ressentir tous les Anciens du 3ème Chasseurs d'Afrique.

Merci mon Père, au nom de tous les Anciens, les vivants et les morts. Tous ceux qui vous ont connu pendant les heures dramatiques, nous aussi avant et après, vous ont apprécié et ont eu pour vous de l'affection. »

Colonel (H) Roger BUREAU

LES MAUX DE LA GUERRE

« Les maux de la guerre existeront toujours tant que la nature humaine sera la même »

THUCYDIDE, 395 avant JC

Historien grec. Il relate les faits avec rigueur et en explique les causes profondes. À la différence d'Hérodote, il donne aux faits économiques et sociaux leur importance véritable

La guerre n'a plus d'avenir !

L'éloignement des opérations extérieures et du spectre des combats aux frontières a pu le laisser penser, contribuant ainsi à écarter l'idée de danger de l'esprit de nos concitoyens.

Pourtant force est d'admettre que le recours aux armées demeure une réalité. La situation géopolitique mondiale de ce début de XXIème siècle le confirme.

2011 a ainsi été pour les armées françaises une année de fort engagement en opérations extérieures comme sur le territoire national : Afghanistan, Côte d''Ivoire, Liban, Libye mais aussi Draguignan, Paris, Lyon Marseille.

À chaque fois, nos armées, conjonction indissociable de force et de puissance, ont su répondre aux sollicitations de la République.

L'outil militaire, notamment ses forces terrestres, a donc une nécessité qu'il revient aux militaires d'expliquer et de préparer, dans la ligne des orientations données par les dirigeants politiques.

Un outil porteur des valeurs de la République

Plus que jamais, l'armée de terre incarne les valeurs fondamentales que sont l'intégration, la cohésion, la disponibilité et la neutralité. Sa fonction « horizontale » de cohésion se double d'une fonction « verticale » de promotion interne.

Source : Brochure Armée de Terre
Avril 2012

DÉSERT MILITAIRE DANS LA ZONE DE DÉFENSE OUEST

La dissolution du 517ème régiment du Train à Châteauroux a fait progresser le désert militaire de cette zone.

6 des 20 départements de la Zone de Défense et de Sécurité (ZDS) commandée par le général ROYAL jusqu'au 27 juillet n'ont plus de formations militaires présentes sur leur territoire (hors DMD, CIRFA, sémaphores et gendarmerie).

Ce sont le Calvados, les Côtes d'Armor, la Loire Atlantique, la Mayenne, l'Orne et la Seine Maritime.

LE CORPS EUROPÉEN À 20 ANS

C'est le 22 mai 1992 que le président François MITTERRAND et le chancelier Helmut KOHL ont créé le corps européen. C'était le début d'une coopération militaire entre Français et Allemands.

Aujourd'hui le corps comprend 5 nations cadres (Allemagne, Belgique, Espagne, France et Luxembourg) et 4 nations associées (Grèce, Italie, Pologne et Turquie).

Ce corps est dédié aux opérations. Il constitue une unité de réaction rapide certifiée par l'OTAN. Il fut déployé en totalité ou partiellement en Bosnie en 1998, au Kosovo en 2000 et en Afghanistan en 2004 et depuis janvier 2012.

LES CONSEILLERS MILITAIRES DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Autour du général PUGA, EM particulier du président :

- Général de brigade Éric BUCQUET
- colonel de l'armée de l'air Jean-Claude PICCIRILLO
- capitaine de vaisseau Bernard-Antoine MORIO DE L'ISLE
- commissaire en chef de 1ère classe Bernard ABBO
- médecin en chef Sergio ALBARELLO

3 aides de camp :

- Lieutenant-colonel de l'armée de l'air Patrice MORAND
- Capitaine de frégate Éric LAVAULT
- Lieutenant-colonel de l'armée de terre Yann LATIL

Source : News Mili 58

LES BLESSÉS INVISIBLES (Extraits)

Les Talibans plantent des « fleurs » le long des routes de l'Afghanistan. Ces « fleurs » sont des engins explosifs improvisés * (IED) c'est-à dire des bombes artisanales pouvant être déclenchées à distance au passage d'un convoi.

Ces IED sont responsables de la majorité des tués et des blessés.
2 types de blessures : celles que l'on voit (amputation) et les invisibles (les dégâts sur l'organisme se manifestent plus tardivement). C'est ce qu'affirme une étude transdisciplinaire de la faculté de médecine de Boston.

Les chercheurs américains et britanniques ont établi un lien entre l'exposition à la déflagration d'une bombe artisanale et une maladie dégénérative du cerveau, en l'occurrence une encéphalopathie traumatique chronique, semblable à celle qui a pu être diagnostiquée chez des joueurs professionnels de football américain victimes de commotions cérébrales à répétition (pertes de mémoire, pensées suicidaires, irritabilité).

Les expériences en laboratoire montrent que l'exposition au souffle peut produire à la fois des dommages structurels et fonctionnels qui peuvent être de longue durée. D'après les chercheurs le souffle de l'explosion d'un IED peut atteindre les 530 km/h ce qui compresse plusieurs fois le cerveau d'une personne qui y est exposée.

Environ 5 % des militaires déployés en Afghanistan entre 2005 et 2011 ont été exposés à la déflagration d'un IED. Pour la France il est difficile d'avoir des chiffres.

À l'occasion d'un déplacement du chef d'état major des armées (CEMA), l'amiral GUILLAUD, en Afghanistan, l'on a appris que 700 militaires français ont été blessés sur ce théâtre.

* *Les **engins explosifs improvisés** (**EEI**) ou **engins explosifs de circonstance** (**EEC**) (en anglais, Improvised Explosive Device : IED) sont principalement employés lors de conflits asymétriques par les forces terroristes, de guérilla ou par des commandos. Ce type d'armes existe depuis l'invention de la poudre à canon. Depuis l'intervention américaine de 2003 en Irak, les médias mentionnent souvent ce type d'armes, également connues sous le nom de pièges explosifs, de mines ou de bombes artisanales.*

L'IED est un engin explosif fabriqué à partir d'une munition ou de produits divers. Souvent déposé ou enterré sur le bord d'une route

BATAILLE d'AUBAGNE - 21/22 août 1944

Participation du 3ème Régiment de Chasseurs d'Afrique
Souvenirs du cavalier Pierre PERRAUD 5/3 RCA

Avant de débuter je dois confesser que je suis très fier d'avoir à rappeler des journées d'enfer que mes camarades du 5ème escadron du 3ème Chasseurs d'Afrique ont vécues, ici même, pour passer en force le verrou que représentait Aubagne avant de songer à fondre sur Marseille.

Certes cette unité se trouvait à l'avant-garde puisque c'était l'unité de reconnaissance du CC1 (brigade n°1 de la 1ère Division Blindée, commandée par le Général TOUZET DU VIGIER).

Je vous ferai grâce de raconter les péripéties qu'ont rencontrées un grand nombre d'unités. Au fond, la reconnaissance, par principe, se trouve en tête. Ce n'est que lorsqu'elle subit la colère de l'ennemi qu'elle fait appel à d'autres guerriers mieux outillés pour affronter différents types de combats.

C'est bien compris ? Donc, nous restons Chasseurs d'Afrique en tant qu'unité de reconnaissance.

Pour être précis, je dois avouer que je faisais, initialement, partie d'un groupe de résistants dépendant du Mouvement de Libération Nationale dirigé par Francis LEEHNARDT (Lionel) et Gaston DEFFERRE. Notre groupe se composait de 4 jeunes de moins de 20 ans (mon frère, Jean MALLET qui sera tué à Chalon sur Saône, René MERLE et moi-même). Du fait de notre âge nous avions eu mission, de longs mois durant, de nous promener en zone interdite, sur le rivage entre le Cap Couronne et Cassis. Nous mémorisions les casemates, le calibre des canons, les champs de mines etc... Nous reçûmes l'ordre de nous porter au devant des troupes débarquées et de leur remettre les derniers plans et observations. Il n'était, évidemment, plus possible de les expédier par bateau, via la Calanque d'En vau.

<u>Dimanche 20 août 1944</u> - C'est près de Signes que nous vîmes arriver les premières unités blindées. À prime abord, le Capitaine ANDRÉ, commandant de 5ème escadron du 3ème RCA, nous remercia chaleureusement pour les documents que nous lui remettions et nous dit : "Adieu"....appuyé fermement par un lieutenant (SCHMITT).

Ce n'est qu'un moment plus tard lorsqu'il se rendit compte de l'utilité de ces documents et qu'il nous demanda de demeurer avec lui jusqu'à Aubagne du moins. Et il nous ventila (je ne dis pas éparpilla) dans ses pelotons.

Arrivés près du camp, nous dépassons des éléments du 2ème Spahis. Au camp même, trois camions de munitions furent détruits puis nous étions témoins de quelques escarmouches vite muselées.

D'autres troupes nous rejoignaient, dont des éléments 3ème GTM (Tabors) qui obliquèrent pour se rendre à Ceyreste, La Ciotat (par le quartier de St-Jean) Cassis (ou le camp de Carpienne) et atteindre Marseille par le Col de la Gineste. Mais c'est une autre histoire.

Après Cuges, les canons se firent, à nouveau, entendre. Juste le temps de faire taire leurs velléités hargneuses. Par contre, après le col de l'Ange, en redescendant vers la plaine de l'huveaune se nichait une casemate que notre petit groupe avait repérée en passant. Parfaitement cachée et dissimulée, elle aurait pu faire de très sérieux dégâts. Après une première reconnaissance de cet emplacement sulfureux le marechal des logis-chef PICARD fait son rapport. Immédiatement, avec une impatiente fébrilité, le lieutenant SCHMITT du 2ème peloton, secondé de LESCORNET ....et d'un bazooka se manifestent bruyamment. Aussitôt et aussi vite qu'ils le peuvent, les Allemands se replient.

Ce verrou ouvert, le 3ème peloton fonce sur Aubagne par la route nationale, le camp de dirigeables dépassé, il essuie une sérieuse résistance et se voit obligé de se replier. Le 1er peloton (BREMOND) fonce alors le long de la route nationale, mais surtout par des petits chemins en terrain agricole. Quand au peloton SCHMITT il se dirige vers Gemenos et poursuit vers Aubagne en empruntant la Route Départementale n°2. Il est déjà tard le soir. La prudence est de rigueur. Ainsi, nous arrivons à un pont de chemin de fer (Pont de Lamagnon) situé tout contre la colline. Ce pont ne nous dit rien qui vaille. À juste titre !

D'ailleurs gît un soldat magrébin que l'on transporta sur l'escalier d'une maison située sur le croisement même. Il y mourut quelques minutes après.

SCHMITT, avec sagesse, décida de revenir bivouaquer à Gémenos. Par l'avenue, aujourd'hui ; avenue du M. de L. PLANZOL nous avançons jusqu'au cours appelée maintenant Cours du général SUDRE où les véhicules bien alignés nous autorisent - tous pleins faits - à un repos hautement mérité. Tout autant que la population particulièrement excitée par leur libération nous y autorise.

Notre Capitaine en profite pour installer ici son PC tout comme le général SUDRE d'ailleurs.

<u>Lundi 21 août 1944</u> - La nuit a été courte, très courte même. Le jour se lève à peine et tout le monde s'active déjà. Moi ? J'implore un fusil, sans succès pour l'heure.

L'État-major a décidé d'attaquer Aubagne par 3 itinéraires différents. Les Chasseurs d'Afrique figurent dans ces 3 itinéraires :

Mouvement des unités du 3ème RCA

1° - l'actuelle autoroute A 562 prolongée par l'avenue de Fontfrège où se distingue le peloton n° 1 (BREMOND) qui paya très cher la prise d'Aubagne.

2° - De Gémenos, par la Départementale n°2, via le Pont de Lamagnon, le 2ème peloton (SCHMITT) qui eut également beaucoup de casse.

3° - Roquevaire, La Destrousse, La Pomme.... avec le groupement Laprade où notre escadron est représenté par le 3ème peloton (DE BELLEFON).

Sans oublier le 2ème escadron du 9ème RCA doté de chasseurs de chars (tanks-destroyer).

Je n'ai toujours pas de place fixe et de plus je demeure désarmé. Je ne sais comment sont lotis mes frère et amis. Je demeure donc sur le capot-moteur coincé entre des filets de camouflage de l'AM Solferino.

Donc, avec le 2ème peloton nous revoilà au Pont de Lamagnon, toujours bien gardé par une arme antichars.

Les brigadiers chefs VILATTE et LARHANTEC attaquent à la grenade et à la rocket, alors que VIALE et RODRIGUEZ sont blessés. SCHMITT décide de passer en force et lance à grande vitesse les AM qui traversent avec succès ce blocus. À grande vitesse encore nous arrivons au centre d'Aubagne (Vespasienne du Cours Maréchal Foch). Derrière les Sherman suivent au plus prés pour nous soutenir.

SCHMITT, sur mon insistance "hargneuse" finit par me remettre carabine et munitions. Je me sens plus à l'aise.

À peine arrivés sur le cours Foch nous apercevons l'État-major Régional Allemand (Orstkommandantur). Après quelques rappels à l'ordre une quarantaine d'Allemands se rendent tout de suite. Une incursion sur la route de Roquevaire est saluée par des tirs tous azimuts qui donnent à réfléchir aux officiers qui nous commandent.

"Après cet épisode, le sous-lieutenant SCHMITT avec son automitrailleuse et son jeune informateur toujours accroché à la tourelle du blindé, se dirige vers Marseille par la route nationale 8. Après le virage de la Californie, au quartier de Laute, une longue allée de platanes borde la nationale. L'automitrailleuse s'arrête. Vers 14 h 30, SCHMITT, tête hors de la tourelle, observe les environs pour essayer de déceler l'ennemi. Mais hélas ! Il ne voit pas un snipper (tireur d'élite allemand) caché derrière un talus à gauche et qui longe la route entre la campagne "La Californie" et la maison Roman.

L'Allemand lui tire une balle et SCHMITT a son poumon droit perforé de part en part. Le jeune PERRAUD abat immédiatement l'allemand d'une balle entre les deux yeux. Les autres allemands nichés dans les feuillées des platanes sont tous abattus par le reste de l'équipage de l'automitrailleuse. SCHMITT n'a pas perdu connaissance". (Alexandre GILLY - Histoire de la Libération d'Aubagne, Peypin, Cadolive, Cassis 1944).

Quelques minutes encore et mon tour arrive... Un éclat me laboure les fesses. Le capitaine ANDRÉ tout à coté aide à me relever et me confie à 2 infirmières qui me prodiguent leurs soins. Et c'est reparti ...

Quant à SCHMITT, après avoir été emmené et soigné à l'hôpital d'Aubagne une contre-attaque allemande étant toujours à craindre, il fût évacué à Gémenos où il passa la nuit du 21 au 22 août allongé sur une table du bar "l'idéal".

Nous, également, regagnons Gémenos pour nous reposer et tenter de dormir un petit peu. Cette fois-ci nous étions répartis sur l'actuel Cours Pasteur.

<u>23 août 1944</u> - Nous quittons Gémenos et Aubagne satisfaits (mais tristes en songeant aux dégâts que nous avons subi). Passant par Eoures nous nous dirigeons vers la Valentine et passerons la nuit dans la Brasserie Phénix. Puis ensuite ce sera Marseille.....mais c'est une autre histoire.

Ce récit est celui d'un deuxième classe qui ne peut narrer que le "vécu" sur place en opposition à des narrations de gradés qui ont la possibilité d'avoir des vues d'ensemble et les plans des manœuvres. C'est la raison qui me fait solliciter votre indulgence pleine et entière et ma gratitude de m'avoir écouté.

Docteur Pierre PERRAUD
5ème escadron du 3ème RCA

AMM8 dans Aubagne

Howitzer 75mm en action,
secteur Goujeron, Auriol,
La Destrousse et la Bouillardise.

Pour mémoire la composition de la 1ère Division Blindée

Le 1er mai 1943, le général DE GAULLE demande au général TOUZET DU VIGIER de créer de grandes unités blindées. En avril 1943, l'Armée française perçoit son matériel américain. Ainsi naîtra la 1ère DB. Celle-ci s'articulera en 3 groupements tactiques appelés : « Combat Command ».

<u>Combat Command n° 1</u> (CC1) : Commandant : *Général SUDRE* puis *Colonel GRUSS* / Adjoint au Commandant : *Colonel DESHAZARS DE MONTGAILLARD* / 2ème Régiment de Cuirassiers : *Lieutenant-colonel DUROSOY* / 3ème Bataillon de Zouaves : *Chef de bataillon LETANG* / Groupe d'Artillerie I/68ème RA : *Chef d'escadrons AUGEREAU* / Compagnie du Génie 88/2 : *Capitaine HAYARD* / 5ème Escadron du 3ème RCA : *Capitaine ANDRÉ* / 2ème Escadron du 9ème RCA (tank destroyer) : *Capitaine LAPORTE* / 1er Escadron du 11ème Groupe d'Escadrons de Réparation Divisionnaire : *Capitaine GERVOIS* / 1ère Compagnie du 15ème Bataillon Médical : *Médecin Capitaine ROUX*

<u>Combat Command n° 2</u> (CC2) : Commandant : *Colonel KIENTZ* puis *Colonel LEHR* / 5ème RCA (chars) : *Lieutenant-colonel GROUT DE BEAUFORT* / 1er Bataillon de Zouaves : *Chef de bataillon BARBIER* / Groupe d'Artillerie III/68ème RA : *Chef d'escadrons ELIET* / Compagnie du Génie 88/1 : *Capitaine MANGIN D'OINCE* / 1er Escadron du 3ème RCA : *Lieutenant DES MOUTIS* puis *Lieutenant ARDENT* / 3ème Escadron du 9ème RCA : *Capitaine GIRAUD* / 2ème Escadron du 11ème GERD : *Capitaine BERNARD* / 2ème Compagnie du 15ème Bataillon Médical : *Médecin Capitaine HANNEQUIN*

<u>Combat Command n° 3</u> (CC3) : Commandant : *Colonel CALDAIROU* / 2ème RCA (chars) : *Lieutenant-colonel LODIN DE LEPINAY* / 2ème Bataillon de Zouaves : *Chef de bataillon ARFOUILLOUX* / Groupe d'Artillerie II/68ème RA : *Lieutenant-colonel HOUEL* / Compagnie du Génie 88/3 : *Capitaine LÖCHEN* /3ème Escadron du 3ème RCA : *Capitaine BRISSON* / 4ème Escadron du 9ème RCA : *Capitaine DECHERY* /3ème Escadron du 11ème GERD : *Lieutenant LEFAY* / 3ème Compagnie du 15ème Bataillon Médical : *Médecin Capitaine MABILLE*

<u>Éléments Hors « Combat Command »</u> : 3ème RCA : *Lieutenant-colonel FOUCHET* / 9ème RCA : *Lieutenant-colonel DE LABARTHE* / 88ème Bataillon du génie : *Chef de bataillon LEGOY* / 38ème Groupe de FTA : *Chef d'escadron DE FRANCLIEU* / 191ème Compagnie de Transport : *Capitaine DIAZ* / 291ème Compagnie de Transport : *Capitaine BORDEY* / Compagnie des transmissions 91/84 : *Capitaine PAILLAUD* / 91ème Compagnie de QG : *Capitaine BOURLIER* / 11ème Groupe d'Escadrons de Réparations : *Chef d'escadrons VIOTTE* / 15ème Bataillon Médical : *Médecin Commandant COUTIE*

À noter que les 2ème et 4ème Escadrons du 3ème RCA restent à la disposition du Commandement dudit Régiment et seront employés selon les besoins et les impératifs.

DÉBARQUEMENTS en NORMANDIE et en PROVENCE

Extraits de « Le Débarquement en Provence - 15 août 1944 »
de Philippe LAMARQUE[1] - Éditeur : Succès du Livre

Le 15 août 1944, une armada alliée mobilisant plus de moyens en hommes et en matériels que pour le Débarquement en Normandie, surgit au large des côtes de Provence.

Comparaison des moyens

Normandie	Provence
Marine alliée : 7 cuirassés, 18 croiseurs, 43 destroyers. *Armée de terre alliée* : 4 divisions britanniques, 5 divisions américaines dont 2 aéroportées, 92 000 combattants *Aviation alliée* : 2 000 bombardiers lourds	*Marine alliée* : 5 cuirassés[2], 10 porte-avions, 25 croiseurs [3], 109 torpilleurs et escorteurs. *Armée de terre alliée* : 1 CA à 3 divisions Infanterie US et 1 division aéroportée anglo-américaines ; 177 français *Armée française* : 260 000 (armée B) comprenant 2 divisions blindées et 5 divisions d'infanterie plus nombreux corps francs de choc et commandos. Potentiel : 500 000 combattants[4] *Aviation alliée* : 1 900 bombardiers et chasseurs dont 200 embarqués
Armée de terre allemande : 716ème et 352ème divisions statiques, 21ème panzerdivision	*Armée de terre allemande* : 250 000 hommes répartis en 8 divisions d'infanterie dont 2 subissent le 1er choc le 15 août. 11ème panzerdivision, artilleurs de marine, fusiliers marins. *Marine allemande* : 8 sous-marins, 6 torpilleurs, 30 vedettes lance torpille ! *Aviation allemande* : 120 chasseurs, 110 bombardiers

Extraits de la préface :

« **Dragoon** » nom de code du débarquement des forces alliées dans le sud de la France.

... L'Histoire semble avoir désarticulé son bel outil de guerre en accordant au D-day, et seulement au D-day, l'exclusivité de la mémoire. ...

.... on a occulté les mérites d'un deuxième front que l'on s'est empressé d'oublier dès le premier jour du rapatriement du gouvernement provisoire d'Alger. ...

... Aussi c'est en Normandie que se cueillent les baisers de la gloire comme nulle part ailleurs. Ni la Provence, ni Koursk, ni Stalingrad ou encore Berlin, emplacements de batailles tragiques au moins autant chargées d'effectifs en hommes et en matériel ne sauraient, à l'avenir, divertir les esprits du tintement des cloches de Sainte-Mère Eglise, seul héraut des forces alliées. ...

Mais le plus regrettable, celle que redoute Philippe LAMARQUE, c'est l'oubli lui-même. Ecrire en sorte que cet ouvrage ne s'adresse pas uniquement aux anciens combattants est une exigence de l'auteur. Après tout que les Provençaux s'intéressent à leur passé au même titre que les Normands ne devrait surprendre personne.

Pierre MIQUEL

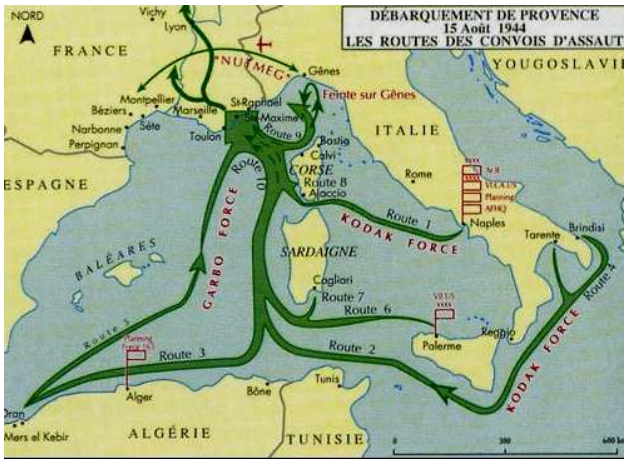

L'armée française est de retour en métropole, elle représente près de 65% des troupes avec les 2 divisions blindées et les 5 divisions d'infanterie. Elle attaque en prenant des risques insensés, dans des sites impraticables Hitler dira de cet évènement : *« c'est le jour le plus sombre de ma vie »*. Au prix de difficultés inouïes la ville de Toulon est encerclée à partir du 18 août puis la manœuvre vers Marseille commence le 20 août. Ces deux grands ports vont permettre de faire transiter beaucoup plus de fret que les ports artificiels de Normandie, puis décider de la victoire à l'ouest. Dès le 25 août plus de 500 000 hommes sont à pied d'œuvre pour remonter vers le nord par la vallée du Rhône. Un mois plus tard, en Bourgogne, ils vont effectuer leur jonction avec les troupes débarquées en Normandie

« Que les Français, en grande majorité aient, par référendum, confirmé, approuvé, l'abandon de l'Algérie, ce morceau de France trahi et livré à l'ennemi, qu'ils aient été ainsi complices du pillage, de la ruine et du massacre des Français d'Algérie, de leurs familles, de nos frères musulmans, de nos anciens soldats qui avaient une confiance totale en nous et qui ont été torturés, égorgés, dans des conditions abominables, sans que rien n'ait été fait pour les protéger, cela je ne le pardonnerai jamais à mes compatriotes. La France est en état de péché mortel. Elle connaîtra, un jour, le châtiment. »

Alphonse JUIN
Maréchal de France

***(1)** Philippe LAMARQUE, docteur de l'École pratique des Hautes Études, a publié plusieurs sujets d'histoire militaire, dont, notamment, « La poche de Brest », « Le débarquement de Normandie » et « L'héraldique napoléonienne » (grand prix de l'Académie française) / **(2)** dont le « La Lorraine » / **(3)** dont « Duguay-Trouin », « Émile-Bertin », « Georges-Leygues », « Gloire », « Montcalm » et trois croiseurs légers / **(4)** dont 230 000 soldats français.*

IN MEMORIAM

Juliette COLLOMB, épouse de notre premier président de l'Amicale est décédée à l'âge de 92 ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 3 septembre 2012 en l'église Saint-Laurent d'Annecy le Vieux.

Une gerbe portant ruban avec inscription du nom de l'amicale a été déposée.

Le président a adressé les condoléances des Anciens.

Les épouses et Juliette accompagnaient souvent leurs époux à nos Rassemblements consolidant ainsi la solidarité et l'amitié de tous les membres de l'Amicale.

Nous venons d'apprendre le décès de notre doyen Auguste DEYMIER, le 17 octobre à l'âge de 97 ans. Un article lui sera dédié dans la prochain INFOCOM. L'Amicale présente toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

NOUVEL ADHÉRENT

Le capitaine Jean-Marie HEISSAT qui nous a rejoints est né le 29 avril 1923.

Évadé de France par l'Espagne au mois de mars 1943 il rejoint Cherchell, puis il fera campagne au sein du 2ème Spahis algérien du débarquement dans le midi jusqu'en septembre 1945. L'Indochine de 1949 à 1952.

Promu capitaine le 1er juillet 1951. En mars 1952 il est affecté au 3ème RCA où il commande le 3ème escadron de 1952 à 1955. En stage à Saint-Cyr d'octobre 55 à juillet 56.

Opération Suez, puis Algérie où il reprend le commandement du 3ème escadron du 3ème RCA (juin 1957 – octobre 1958). En 1961 il arrête sa carrière militaire.

Retour d'opération en Algérie

Jean-Pierre SOISSON

Lors de l'échange de vœux du Jour de l'An 2012, Jean-Pierre SOISSON, député à l'Assemblée Nationale depuis 40 ans, « a décidé de ne pas se représenter… il a fait son chemin ! »

« Il a servi Auxerre, contribué au développement de la Puisaye et de la Forterre, défendu les vins de l'Auxerrois et créé la communauté des communes de l'Auxerrois… ».

Notre numéro 40 du mois d'octobre 2009 un spécial Algérie comporte le récit « La Plâtrière du sous-lieutenant Jean-Pierre SOISSON (élève ENA) : centre de la Plâtrière, le Poste en juillet 1959, l'Algérie de demain » pages 11-12-13-14 et 15.

Nommé sous-lieutenant au 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique, il reçut mission en novembre 1957 de lever une harka opérationnelle parmi les volontaires du douar Mélouane et de créer le poste de la Plâtrière sur le versant nord de l'Atlas blidéen. Cette mission lui fut confiée par le colonel ARGOUD.

TERRE FRATERNITÉ

Aide mémoire :

Adresse à laquelle peuvent être envoyés les chèques par une personne morale et **sans reçu fiscal** (cas de notre amicale) : Chèque à l'ordre de Terre Fraternité - Hôtel National des Invalides - 129 rue de Grenelle - 75007 Paris

Par une personne physique, **avec reçu fiscal** pour les chèques d'un montant égal ou supérieur à 10,00 €, libellés au nom de ADO (Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée. Ne pas oublier vos noms et adresses pour que le reçu fiscal ne se perde pas.

Extrait de la Lettre d'information du CEMAT n° 17 juin 2012.

Nouvelles prothèses dernière génération pour les militaires blessés :
Six militaires blessés, amputés d'une main ou d'une jambe, vont être les premiers à bénéficier de la mise en place d'un fonds exceptionnel pour financer des prothèses de dernière génération.

Ces nouvelles prothèses articulées, déjà utilisées dans les armées américaine et canadienne, vont « révolutionner » la vie des blessés. Les mains permettent des mouvements de rotation plus complets et plus précis ainsi que le mouvement circulaire du poignet. Quant aux genoux, ils autorisent une marche régulière et la prise en compte des obstacles.

D'un coût compris entre 52 000,00 et 57 000,00 €, elles apportent un confort quotidien évident. Elles permettent également une réadaptation professionnelle dans les meilleures conditions, voire le réemploi dans des postes opérationnels en unité.

Ce fonds est assuré majoritairement par l'État (caisse nationale militaire de sécurité sociale, office national des anciens combattants et victimes de guerre), complété par l'entraide associative (Terre fraternité et Solidarité défense).

D'ici à 2014, une quinzaine de militaires blessés, amputés stabilisés, pourraient recevoir ce nouveau type d'appareillage.

REMERCIEMENTS

- Monsieur LEMPORTE Gérald a tenu à remercier Annie VILLE et le colonel BUREAU du bulletin « Infocom » dédié à Rose GABLE soulignant le grand vide laissé par sa tante.

Il adressait également ses félicitations plus particulièrement à *« … la personne qui a fait la mise en page de ma tante Rose et la personne qui a rédigé l'article … »*.

Il a joint à ses remerciements un chèque d'adhésion en mémoire de sa tante, souhaitant renouveler son geste en 2013.

- Monsieur Jean-Jacques BELLETTI

De Annie VILLE à Jean-Jacques BELLETTI : *« J'ai eu un coup de fil de la part de l'une de nos adhérentes concernant l'avis de recherche au sujet de votre père dans notre dernier bulletin « Infocom ».*

Sur la photo de gauche en bas de la page 16 : le 2ème en partant de la gauche, à côté de votre père, est son mari Pierre BENEZECH et le plus petit du groupe est selon toute vraisemblance Robert CAVELART. Malheureusement ils sont tous les deux décédés, mais peut-être retrouverez vous trace de leurs noms dans certains documents ».

De Jean-Jacques BELLETTI à Annie VILLE : *Merci pour votre message. C'est vraiment intéressant car je retrouve le groupe sur de nombreuses photos - j'imagine qu'ils ont dû faire un « bout de chemin ensemble ». Je retrouve aussi Mr BENEZECH avec mon Père sur une photo à Paris.*

Mes remerciements à Madame BENEZECH pour son appel et son aide. Un grand merci à vous aussi et à l'Amicale pour le lien de Mémoire que vous maintenez - je me rends compte avec le temps qui passe des difficultés à retrouver les informations de cette période.

- Madame Catherine SERVADEI :

Je suis Catherine SERVADEI, une des filles de Jean et Juliette COLLOMB et je tiens au nom de toute ma famille : frères, sœurs, enfants, petits enfants, neveux et nièces, à vous remercier de votre délicate attention, lors de la disparition de notre mère. Selon vos souhaits, je suis chargée de vous envoyer quelques photos de nos chers parents. Vous avez notre accord pour faire paraître celle qui vous conviendra, dans le bulletin de l'Amicale des anciens du 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique.

Avec tous nos remerciements, agréez, Madame l'expression de notre profond respect.

Appel à Cotisation 2013

Nos cotisations sont l'unique source de revenus de notre amicale, il est demandé à chacun de bien vouloir faire l'effort de se mettre à jour. Ceux d'entre vous dont la situation 2011 et 2012 (*) n'est pas à jour, nous les remercions de bien vouloir faire parvenir celle-ci dans les meilleurs délais. Merci pour votre compréhension.

Adressez sans plus tarder votre règlement à l' **« Amicale des Anciens des 3èmes Régiment de Chasseurs et Chasseurs d'Afrique »** et à adresser à Annie VILLE, trésorière de l'Amicale : St Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme - 63100 CLERMONT-Fd

Le montant annuel pour la cotisation 2013 est : 25,00 € pour les Chasseurs et Chasseurs d'Afrique et de 10,00 € pour les épouses et veuves …

PS : D'autre part, je souhaite exprimer un grand merci aux adhérents dont la somme versée est supérieure à celle de leur cotisation. Bien entendu, personne n'y est obligé, il s'agit simplement de remercier nos camarades et amis pour leur geste.

(*) Avis important :

Conformément aux statuts de l'amicale qui prévoient à l'article 5 alinéa c, que *« La radiation prononcée par le CA pour non-paiement répété de la cotisation, ou … »,* le président, par la présente insertion au bulletin de liaison, invite les membres de l'amicale qui restent redevables des cotisations des deux dernières années à s'en acquitter au plus vite afin d'éviter la suspension et la réception du bulletin « INFOCOM ».

INTERNET

Le site internet de l'Amicale des Anciens des 3èmes Régiments de Chasseurs et Chasseurs d'Afrique a reçu près de 111 000 visiteurs, depuis son ouverture fin 2007. Le nombre de visiteurs est non négligeable si on tient compte de l'esprit du site car seuls les passionnés de l'histoire sont concernés par son contenu. Néanmoins, il faut savoir que de nombreuses amicales ont également des sites qui malheureusement sont très largement plus faible avec un nombre de visites oscillant entre 15 et 40 000 visiteurs sur des délais de conception supérieur au nôtre.

En parallèle de l'amicale, j'ai créé un site pour l'UNABCC qui traite des 7 subdivisions d'arme, ouvert le 2 janvier dernier et qui a dépassé la barre des 414 000 visiteurs. Ce site est bien évidemment un vrai succès pour l'Arme Blindée Cavalerie, pour les raisons suivantes :

1/ l'outil de conception du site est plus professionnel
2/ l'hébergement est supérieur en termes de coût, soit le double
3/ tous types de fichiers informatiques sont totalement acceptés (audio, vidéo, diaporama, etc.)
4/ plus de mot-clé pour les moteurs de recherche
5/ un système totalement illimité dans le volume
6/ pages réservées à nos unités opérationnelles

Christian BUREAU